

Sommaire de recherche

Le management des services d'identité judiciaire :

Pratiques et perceptions des dirigeants policiers du Québec en matière de criminalistique

Introduction : La criminalistique, ou science forensique, peut être définie comme étant la science de l'identification et de l'association des traces à des fins d'investigation et de sécurité (Crispino, Ribaux, Houck et Margot, 2011). Cette discipline a vu son utilisation exploser depuis la découverte de l'identification par l'ADN à la fin des années 1980. Quelques années plus tard, elle a également envahi l'espace médiatique à travers la fiction policière. Étant désormais à la portée de tous, il serait tentant de croire que les acteurs du domaine de la sécurité et de la justice sont facilement en mesure de définir la criminalistique et d'en percevoir les enjeux. Pourtant, même si les fondements de la science forensique remontent à plus d'un siècle, il semblerait que sa définition souffre toujours d'une absence de consensus dans le milieu académique (Delémont et Tanner, 2015). Les patrouilleurs, les enquêteurs et les techniciens en scène de crime sembleraient eux-aussi globalement sous-estimer le potentiel de la criminalistique et restreindre le travail d'investigation d'une scène de crime à une tâche plutôt mécanique que scientifique (Ludwig, Fraser et Williams, 2012; Tilley et Ford, 1996; Williams, 2004).

Parallèlement, bien que la criminalistique soit aujourd'hui établie dans plusieurs pays, elle fait face à plusieurs questionnements quant à sa capacité à fournir des éléments de preuve valides et à contribuer réellement aux processus d'enquête. Au Québec, Brodeur (2005) a su souligner la faible utilité de la criminalistique dans la résolution des affaires d'homicides. De nombreuses autres études à l'étranger ont également émis des constats similaires dans les 20 dernières années. Le rôle futur de la criminalistique dépendant largement de l'émergence d'un consensus sur sa nature et sa raison d'être, certains chercheurs appellent à s'intéresser davantage aux objectifs fondamentaux de la science forensique plutôt qu'à ses moyens (instruments, techniques, méthodes) (Ribaux, Roux et Crispino, 2017; Rossy et Ribaux, 2014).

Problématique : La confusion quant à la conception de la criminalistique ainsi que la méconnaissance et la sous-estimation du potentiel de la discipline par les différents acteurs policiers de première ligne (patrouilleurs, enquêteurs, techniciens en scène de crime) se dessinent actuellement comme des raisons envisageables de la sous-exploitation des traces matérielles (Bitzer, Albertini, Lock, Ribaux et Delémont, 2015; Crispino, Rossy, Ribaux et Roux, 2015; Roux, Talbot-Wright, Robertson, Crispino et Ribaux, 2015). Mais qu'en est-il des membres de la hiérarchie supérieure des corps de police ? Peu d'études empiriques paraissent s'être précisément intéressées aux perceptions des décideurs stratégiques et financiers des corps de police et celles qui s'y ont intéressé paraissent limitées à la fois sur les thèmes abordés et sur la portée de leurs conclusions. Pourtant, en raison de leur fonction au sein de l'organisation policière, les chefs de police et les cadres intermédiaires tels que les sergents superviseurs et les officiers disposent de pouvoirs qui peuvent influencer la qualité de l'utilisation de la criminalistique et sa contribution aux divers secteurs du service (Bitzer, Ribaux, Albertini et Delémont, 2016). Ils possèdent ainsi un rôle de premier plan dans l'exploitation des traces et le développement du renseignement forensique. Ils doivent à la fois composer avec des contraintes financières et législatives, les pressions politiques et les attentes du public (Baechler, Cartier, Schucany et Guéniat, 2015; Crispino, Brault et Burgueyre, 2009; Ribaux et al., 2010).

Dans l'optique d'étendre l'exploitation de la criminalistique, il paraît approprié de tenter de comprendre en profondeur la perception des dirigeants policiers et d'identifier d'éventuelles sources de la sous-utilisation généralisée des traces matérielles dans les processus policiers et judiciaires. L'objectif principal de la présente étude est ainsi de comprendre la conception de la criminalistique par les décideurs opérationnels et financiers des services de police québécois. L'atteinte de cet objectif général repose entre autres sur les trois sous-objectifs suivants :

- Comprendre le rôle attribué à la discipline par ces dirigeants.
- Décrire les pratiques actuelles en matière de management des services d'identité judiciaires au Québec.
- Décrire les divers enjeux auxquels font face les dirigeants policiers en matière de gestion des services d'identité judiciaire.

Méthodologie : La méthodologie qualitative paraît la stratégie la plus appropriée pour développer des savoirs pertinents. En s'intéressant aux perspectives et aux expériences des acteurs sociaux d'intérêt, cette approche permet entre autres de décrire les croyances, les valeurs, les processus de décisions et la culture adoptée par ces derniers (Michelat, 1975; Snape et Spencer, 2003). Dix-huit entretiens semi-directifs ont ainsi été réalisés auprès de dirigeants policiers de différentes organisations de niveaux 2 et supérieurs, entre le mois de février 2017 et le mois de juillet de la même année, puisque ces dernières ont l'obligation de posséder un service d'identité judiciaire selon la Loi sur la Police du Québec. Parmi ces dirigeants interviewés, on retrouve onze directeurs de service de police, quatre directeurs adjoints, un inspecteur-chef ainsi que deux capitaines. Dans le cas présent, l'appui de l'École nationale de police du Québec (ENPQ) a grandement facilité l'identification de candidats potentiels et la prise de contact avec ces derniers. Lors des entretiens, les dirigeants policiers ont entre autres été invités à partager leurs attentes envers la criminalistique ainsi que la contribution et les limites qu'ils lui attribuent. Ils ont de plus été questionnés sur les stratégies et règles en place concernant l'encadrement de la police scientifique et la gestion des ressources budgétaires, humaines et matérielles dédiées à cette unité.

Résultats : La perception de la criminalistique semble assez homogène chez les décideurs stratégiques et financiers interviewés. Ces derniers tendent à concevoir la science forensique comme la science de l'individualisation telle que décrite par Kirk (1963) plutôt que comme une science qui peut fournir, à partir des traces matérielles, des informations sur les activités criminelles. Ils se concentrent en fait presque exclusivement sur la capacité des traces à identifier les auteurs de délits, accordant par le fait même une attention particulière aux traces individualisantes comme les traces digitales et l'ADN. Ces résultats tendent dès lors à confirmer en partie la littérature scientifique et à souligner que la situation observée n'est pas propre au Québec : les cadres policiers, de manière générale, ne percevraient pas tout le potentiel des traces dans une approche holistique (Tilley et Ford, 1996; Williams, 2004). Ces derniers gagneraient ainsi à être davantage informés du potentiel de la criminalistique pour soutenir l'action de sécurité, notamment puisque celui-ci a été soulevé à plusieurs reprises dans la littérature scientifique récente (Crispino et al., 2015; Cusson et Ribaux, 2015; Guéniat, 2017; Ribaux, 2014). La situation des dirigeants policiers du Québec laisse néanmoins envisager que le milieu policier québécois pourrait représenter un environnement propice au développement du renseignement forensique.

Par ailleurs, le discours des dirigeants policiers du Québec tend généralement à exclure le caractère scientifique du travail des services d'identité judiciaire. Les processus de prise de décisions relatifs à l'intervention d'un technicien en identité judiciaire sur une scène de crime mis en évidence dans les résultats soulignent l'absence d'une implication d'acteurs scientifiques. De même, les dirigeants policiers du Québec semblent concevoir le travail des services d'identité judiciaire comme une spécialité avant tout technique. En fait, même si ces derniers s'intéressent généralement à des facteurs identifiés comme essentiels dans la littérature lors de l'embauche de nouveaux techniciens en scène de crime, tels que l'intérêt pour l'emploi et le professionnalisme (Kelty, Julian et Robertson, 2011), ils semblent principalement considérer l'ancienneté des candidats dans leur processus de sélection. Ils s'attendent également à observer des qualités et des compétences qui sont particulièrement techniques et qui paraissent surtout utiles à la collecte de traces ou à la photographie, comme la minutie et la rigueur. L'approche scientifique de l'investigation de la scène de crime paraît ainsi comme une compétence qui gagnerait à être davantage au cœur des attentes de la majorité des dirigeants policiers du Québec envers les techniciens en identité judiciaire

Enfin, l'analyse des entretiens avec les dirigeants policiers du Québec tend à montrer que ces derniers ne semblent généralement pas positionner la stratégie criminalistique au centre de leurs réflexions et de leurs préoccupations communes. Si certains sujets interviewés semblent aux prises avec des difficultés au sein de leurs services d'identité judiciaire, leurs réflexions semblent pour le moment demeurer au stade de l'identification des problèmes et des questionnements. Dans cette optique, le développement d'une stratégie criminalistique permettrait de faciliter le travail des managers policiers dans la sélection et la mise plus en œuvre des solutions pour corriger les problèmes au sein de leur organisation. Les dirigeants policiers profiteraient également de la présence de procédures veillant à la qualité de ces techniciens afin de garantir les bonnes interactions au sein du système (Aepli, Ribaux et Summerfield, 2011; Cordner et Scarborough, 2010; Ortmeier et Davis, 2012; Roberg, Kuykendall et Novak, 2002).

Conclusion & recommandations : Les résultats suggèrent que les dirigeants policiers du Québec, au même titre que de nombreux acteurs de la sécurité et du grand public à l'échelle internationale, partagent une conception restreinte de la criminalistique et de son potentiel. Cette recherche suggère ainsi de mettre en place une formation de base et/ou continue des cadres supérieurs de police dans le domaine de la science forensique afin de compléter les connaissances de ces dirigeants et de maximiser la portée des réflexions que certains ont déjà entamées à ce sujet. Il semble nécessaire qu'ils soient sensibilisés à l'utilité de la criminalistique dans la lutte contre la criminalité et le management de l'action de sécurité (Guéniat, 2017). Cette recherche appelle également à une meilleure collaboration entre les membres des états-majors policiers du Québec et la communauté scientifique et académique. En fait, la mise sur pied de formations en criminalistique et l'élaboration du renseignement forensique au Québec ne peuvent se faire sans cette coopération soutenue entre les universités et les organisations policières (Crispino et al., 2015; Ribaux et Margot, 2007). Une telle collaboration profiterait de toute évidence à la fois aux dirigeants policiers et à la communauté académique : les premiers contribueraient à la définition des problèmes et des besoins en matière de sécurité alors que les seconds développeraient des recherches susceptibles d'améliorer le travail des policiers tout en renforçant les connaissances de ces derniers (Baechler, 2017, p. 20; Leman-Langlois et Lemieux, 2007; Mennell, 2006; Ribaux, 2017).

Références :

- Aepli, P., Ribaux, O. et Summerfield, E. (2011). *Decision Making in Policing: Operations and Management* (1^{re} éd.). Lausanne : EPFL Press.
- Baechler, S. (2017). Do We Need to Know Each Other? Bridging the Gap Between the University and the Professional Field. *Policing: A Journal of Policy and Practice*. doi:10.1093/police/pax091
- Baechler, S., Cartier, D., Schucany, P. et Guéniat, O. (2015). Les interventions de la police scientifique suite à des cambriolages: quelle est la perception des lésés et y a-t-il lieu de s' en soucier? *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, 68(2), 228-247.
- Bitzer, S., Albertini, N., Lock, E., Ribaux, O. et Delémont, O. (2015). Utility of the clue — From assessing the investigative contribution of forensic science to supporting the decision to use traces. *Science & Justice*, 55(6), 509-513. doi:10.1016/j.scijus.2015.05.005
- Bitzer, S., Ribaux, O., Albertini, N. et Delémont, O. (2016). To analyse a trace or not? Evaluating the decision-making process in the criminal investigation. *Forensic Science International*, 262, 1-10. doi:10.1016/j.forsciint.2016.02.022
- Brodeur, J.-P. (2005). L'enquête criminelle. *Criminologie*, 38(2), 39. doi:10.7202/012661ar
- Cordner, G. W. et Scarborough, K. E. (2010). *Police Administration* (7^e éd.). New Providence, NJ : LexisNexis/Anderson Pub.
- Crispino, F., Brault, J. et Burgueyre, P. (2009). Le coordinateur en criminalistique. Un nouvel acteur du renseignement criminel. *Revue de la gendarmerie nationale*, 233, 6-15.
- Crispino, F., Ribaux, O., Houck, M. et Margot, P. (2011). Forensic science – A true science? *Australian Journal of Forensic Sciences*, 43(2-3), 157-176. doi:10.1080/00450618.2011.555416
- Crispino, F., Rossy, Q., Ribaux, O. et Roux, C. (2015). Education and training in forensic intelligence: a new challenge. *Australian Journal of Forensic Sciences*, 47(1), 49–60.
- Cusson, M. et Ribaux, O. (2015). Vers une méthode commune à la police scientifique et à la criminologie. *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, 68(3), 266-283.
- Delémont, O. et Tanner, S. (2015). Vers une intégration des connaissances : dialogue épistémologique entre science forensique et criminologie. *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, 68(3), 354-364.
- Guéniat, O. (2017). In Vestige @ and Police Management? *Policing: A Journal of Policy and Practice*, 12. doi:10.1093/police/pax044
- Kelty, S. F., Julian, R. et Robertson, J. (2011). Professionalism in Crime Scene Examination: The Seven Key Attributes of Top Crime Scene Examiners. *Forensic Science Policy & Management: An International Journal*, 2(4), 175-186. doi:10.1080/19409044.2012.693572
- Kirk, P. L. (1963). The Ontogeny of Criminalistics. *The Journal of Criminal Law, Criminology, and Police Science*, 54(2), 235-238. doi:10.2307/1141173
- Leman-Langlois, S. et Lemieux, F. (2007). Renseignement de sécurité et renseignement criminel. Dans *Traité de sécurité intérieure* (p. 335-352). Montréal : Éditions Hurtubise.
- Ludwig, A., Fraser, J. et Williams, R. (2012). Crime Scene Examiners and Volume Crime Investigations: An Empirical Study of Perception and Practice. *Forensic Science Policy & Management: An International Journal*, 3(2), 53-61. doi:10.1080/19409044.2012.728680
- Mennell, J. (2006). The future of forensic and crime scene science. *Forensic Science International*, 157, S13-S20. doi:10.1016/j.forsciint.2005.12.023
- Michelat, G. (1975). Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie. *Revue française de sociologie*, 16(2), 229-247. doi:10.2307/3321036
- Ortmeier, P. J. et Davis, J. J. (2012). *Police Administration: A Leadership Approach*. New York : McGraw Hill.
- Ribaux, O. (2014). *Police scientifique: Le renseignement par la trace*. Lausanne : PPUR Presses polytechniques.

- Ribaux, O. (2017). Reframing Forensic Science and Criminology for Catalyzing Innovation in Policing Practices. *Policing: A Journal of Policy and Practice*. doi:10.1093/police/pax057
- Ribaux, O., Baylon, A., Roux, C., Delémont, O., Lock, E., Zingg, C. et Margot, P. (2010). Intelligence-led crime scene processing. Part I: Forensic intelligence. *Forensic Science International*, 195(1-3), 10-16. doi:10.1016/j.forsciint.2009.10.027
- Ribaux, O. et Margot, P. (2007). La trace matérielle, vecteur d'information au service du renseignement. Dans *Traité de Sécurité intérieure* (p. 300-321). Montréal : Éditions Hurtubise.
- Ribaux, O., Roux, C. et Crispino, F. (2017). Expressing the value of forensic science in policing. *Australian Journal of Forensic Sciences*, 49(5), 489-501. doi:10.1080/00450618.2016.1229816
- Roberg, R. R., Kuykendall, J. L. et Novak, K. (2002). *Police Management* (3^e éd.). Los Angeles : Roxbury Publishing Company.
- Rossy, Q. et Ribaux, O. (2014). A collaborative approach for incorporating forensic case data into crime investigation using criminal intelligence analysis and visualisation. *Science & Justice*, 54(2), 146-153. doi:10.1016/j.scijus.2013.09.004
- Roux, C., Talbot-Wright, B., Robertson, J., Crispino, F. et Ribaux, O. (2015). The end of the (forensic science) world as we know it? The example of trace evidence. *Philosophical Transactions of the Royal Society B: Biological Sciences*, 370(1674), 20140260. doi:10.1098/rstb.2014.0260
- Snape, D. et Spencer, L. (2003). The Foundations of Qualitative Research. Dans J. Ritchie et J. Lewis (dir.), *Qualitative research practice: a guide for social science students and researchers* (p. 1-23). London : SAGE.
- Tilley, N. et Ford, A. (1996). *Forensic science and crime investigation*. London : Home Office, Police Research Group.
- Williams, R. (2004). *The management of crime scene examination in relation to the investigation of burglary and vehicle crime*. London : Home Office.